BTP CFA PICARDIE

Association Loi de 1901
Siège social : 19 rue Pierre Rollin

80090 AMIENS

SIRET : 502 602 949 00013
APE : 8532Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassocies.fr
web : vdbassocies.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

Aux Adhérents de l'Association BTP CFA PICARDIE,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 28 août 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association BTP CFA PICARDIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

III/ OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC 2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels, dans la note « règles et méthodes comptables ».

IV/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Adhérents.

VI/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VII/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 25 juin 2026

VDB ET ASSOCIES
Commissaire aux comptes
Représenté par :

François GARNIER

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

BTP CFA PICARDIE

BTP CFA PICARDIE
19 RUE PIERRE ROLLIN 80000 AMIENS
N°SIRET : **502 602 949 00013**

Durée N : 12
Durée N-1 : 12

Rubriques		BRUT	Amortissements	31/12/2025	31/12/2024
Frais d'établissement		0		0,00	
Capital souscrit non appelé	I	0		0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais de développement		0	0	0	0
Concessions,brevets,droits similaires		377 815	374 113	3 702	7 076
Fonds commercial (1)		0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles		0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		0	0	0	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		216 175	82 164	134 011	134 424
Constructions		27 280 075	18 975 770	8 304 304	7 223 168
Installations techniq., matériel, outillage		10 538 552	8 320 916	2 217 636	1 499 991
Autres immobilisations corporelles		3 199 944	2 261 965	937 978	926 540
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		129 640	0	129 640	420 633
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Créances rattachées à participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts		0	0	0	0
Autres immobilisations financières		11 044	0	11 044	10 044
TOTAL II		**41 753 244**	**30 014 930**	**11 738 314**	**10 221 876**
STOCKS ET EN-COURS					
Matières premières, approvisionnements		114 830	0	114 830	106 849
En-cours de production de biens			0	0	0
En-cours de production de services			0	0	0
Produits intermédiaires et finis			0	0	0
Marchandises			0	0	0
Avances,acomptes versés/commandes			0	0	0
CREANCES					
Créances clients & cptes rattachés (3)		3 946 178	2 345	3 943 833	1 780 944
Autres créances (3)		2 031 895	0	2 031 895	1 856 627
Comptes de liaison FOYER		0		0	0
Charges constatées d'avance (3)		262 686		262 686	215 789
DIVERS					
Valeurs mobilières de placement		2 367 603	0	2 367 603	2 352 801
Instruments financiers à terme et jetons détenus		0	0	0	0
Disponibilités		5 205 232		5 205 232	10 289 520
TOTAL III		**13 928 425**	**2 345**	**13 926 080**	**16 602 529**
Frais émission d'emprunts à étaler	IV	0		0	0
Primes rembourst des obligations	V	0		0	0
Ecarts de conversion actif	VI	0		0	0
TOTAL GENERAL (I à VI)		**55 681 669**	**30 017 275**	**25 664 394**	**26 824 406**
Renvois:(1) droit bail N-1		(2)Part -1an immo.fin. N-1		(3) Part à + 1 an [CR] N-1	(3) Part à + 1 an [CR] N-1
Clause réserv. propr. Immobilisations :		Stocks :		Créances :	Créances :

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

BTP CFA PICARDIE
19 RUE PIERRE ROLLIN 80000 AMIENS

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	57 492	57 492
Fonds propres avec droit de reprise	0	0
Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :	0	0
Réserves	9 153 624	7 990 579
Report à nouveau	566 276	834 521
EXCEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	(810 006)	894 799
Situation nette	8 967 386	9 777 392
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissements	8 591 202	8 355 360
Provisions réglementées	0	0
TOTAL I	**17 558 587**	**18 132 752**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	115 424	209 188
TOTAL II	**115 424**	**209 188**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 444 411	1 446 028
Provisions pour charges	995 859	995 859
TOTAL III	**2 440 269**	**2 441 887**
DETTES (4)		
Emprunts obligataires et assimilés	0	0
Emprunts et dettes auprés des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	850	850
Instruments financiers à terme	0	0
Compte de liaison Foyers	1 141	2 490
Avances et acomptes reçus sur Subventions	940 206	1 055 785
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 241 713	1 556 886
Dettes fiscales et sociales	1 695 390	1 686 005
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 668	3 668
Autres dettes	818 044	901 555
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (4)	849 102	833 341
TOTAL IV	**5 550 114**	**6 040 579**
Ecarts de conversion passif **V**	0	0
TOTAL GENERAL (I à V)	**25 664 394**	**26 824 406**
Renvois		
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
(2) Dont		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an	849 102	833 341
(5) Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque, CCP	0	0
Dettes à plus d'un an		
Dettes à moins d'un an	3 758 815	4 148 113

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

BTP CFA PICARDIE
19 RUE PIERRE ROLLIN 80000 AMIENS

Rubriques	31/12/2025	31/12/2024
Cotisations	0	0
Ventes de biens et services	**11 666 227**	**12 679 575**
Ventes de biens	*8 687*	*12 148*
Ventes de prestations de services	*11 657 539*	*12 667 426*
Produits de tiers financeurs	**1 684 242**	**370 610**
Subventions d'exploitation	*1 684 242*	*370 610*
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	**43 797**	**443 857**
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corporelles	0	0
Utilisations des fonds dédiés	0	0
Autres produits (1) (11)	**210 766**	**43 837**
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	**13 605 031**	**13 537 878**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	0	0
Variation de stock (marchandises)	0	0
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)	533 946	569 192
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)	(7 981)	(1 541)
Autres achats et charges externes (4) (6 bis)	3 991 412	3 694 180
Impôts, taxes et versements assimilés	414 503	418 904
Salaires et traitements	5 945 007	5 722 531
Charges sociales (10)	2 441 288	2 274 887
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Sur immobilisations : - dotations aux amortissements	1 331 544	1 147 270
- dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions	2 345	
Pour risques et charges : dotations aux provisions	42 179	86 221
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corporelles cédées	0	0
Reports en fonds dédiés		
Autres charges (12)	37 901	31 047
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)	**14 732 145**	**13 942 692**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**(1 127 113)**	**(404 814)**
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations (5)	0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	0	0
Autres interêts et produits assimilés (5)	188 830	330 801
Reprises sur dépréciations et provisions	0	0
Différences positives de change	0	0
Produits des immobilisations financières cédées	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et intruments de trésorerie	0	0
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)	**188 830**	**330 801**
Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et provisions	0	0
Interêts et charges assimilées (6)	0	0
Différences négatives de change	0	0
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et intruments de trésorerie	0	0
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)	**0**	**0**
2. RESULTAT FINANCIER (III -IV)	**188 830**	**330 801**
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**(938 283)**	**(74 013)**

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RESULTAT (suite)

BTP CFA PICARDIE
19 RUE PIERRE ROLLIN 80000 AMIENS

Rubriques		31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (7)		191 621	38 140
Produits exceptionnels sur opérations en capital		0	991 358
Reprises sur provisions et transferts de charges		0	174 322
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		**191 621**	**1 203 820**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis) (7)		17 769	94 150
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		0	17 830
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		0	41 662
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		**17 769**	**153 642**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**173 851**	**1 050 178**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	VII	0	0
Impôts sur les bénéfices	VIII	45 574	81 365
TOTAL DES PRODUITS	**(I + III + V + VII)**	**13 985 482**	**15 072 499**
TOTAL DES CHARGES	**(II + IV + VI + VIII)**	**14 795 488**	**14 177 700**
5.EXCEDENT OU DEFICIT (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)		**(810 006)**	**894 799**

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature	1 621	3 315
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Renvois

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme
(2) Dont produits de locations immobilières
(3) Dont : produits d'exploitation sur exercices antérieurs (8)
(4) Dont charges d'exploitation sur exercices antérieurs (8)
(5) Dont produits concernant les entreprises liées
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du CGI)
(9) Dont transferts de charges **0**
(10) Dont cotisations pers. exploitant (13)
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	**Exercice N** Charges	Produits
PDTS S/ EX ANTR		**190 533**
AUTRES PDTS EXCEPT.		**1 088**
PDTS S/ CESSION IMMO		**0**
REP PROVISION		**0**
CHG S/EX ANTR	**12 728**	**0**
AUTRES CHARGES EXCEPT	**5 041**	
DOTATIONS PROV. RISQUES	**0**	
VNC	**0**	

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

BTP CFA PICARDIE

Annexe au bilan au 31/12/2025

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PERIMETRE

Les comptes annuels de l'Association BTP CFA Picardie, dont l'activité principale est la formation initiale et continue dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, sont établis à partir :

- Des comptes du CFA de l'Aisne
- Des comptes du CFA de l'Oise
- Des comptes du CFA de la Somme
- Des comptes de l'Organisme de Gestion

Conformément à la lettre circulaire du 13 juillet 2004, l'Association BTP CFA PICARDIE a inclus dans ses comptes annuels, les activités des foyers socio-éducatifs.

L'objet de l'association est de favoriser la formation professionnelle et le perfectionnement de la main d'œuvre dans les entreprises du bâtiment et des travaux publics.

Les ressources de l'association sont :
- la facturation des contrats d'apprentissage et de professionnalisation auprés des OPCO
- les subventions versées par le conseil Régional, le CCCA-BTP, CONSTRUCTYS...
- le paiement des entreprises au titre des actions de formations professsionnelle continue

2. PRINCIPES COMPTABLES

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016. Ainsi que du règlement comptable ANC n°2018-06 complété par le règlement ANC n°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'Autorité des Normes Comptables (ANC) a adopté le 4 novembre 2022 le projet de règlement n°2022-06 modifiant le plan comptable général en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes, il vient modifier le règlement ANC n°2014-03.
Ce projet de règlement est entrée en vigueur au 1 janvier 2025.

Les principaux changements apportés par ce texte sont :

- une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel : *l'objectif étant de définir les éléments exceptionnels comme les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel ;*
certaines opérations qui étaient auparavant comptabilisées en résultat exceptionnel vont devoir être comptabilisées à l'aide de nouveaux comptes créés à cet effet.
Les comptes 675 et 775 sont désormais remplacés :
par les comptes 657 et 757 en ce qui concerne les immobilisations incorporelles et corporelles
par les comptes 667 et 767 pour les immobilisations financières
Aucune cession n'a eu lieu au titre de l'exercice clos au 31/12/2025, ce qui explique leur absence de comptabilisation dans les nouveaux comptes.
de même, les subventions d'investissement voient leur compte modifié :
la quote part reprise chaque année au compte de résultat ne sera plus comptabilisée en 777 pour 953 k € mais portée au compte 747 pour 961 k €;

- la suppression de la technique du transfert de charges ; les comptes de transfert de charges (791, 796 et 797) ont donc été supprimés.
Des comptes de produit par nature les remplacent, pour ajuster par le crédit les comptes initialement débités,
compte 649 pour le remboursement de charges de personnel
compte 7587 pour les remboursements d'assurance
compte 708 pour les refacturations diverses,
Au 31/12/2024, on retrouvait des indemnités d'assurances pour 21k€ comptabilisés au 31/12/2025 dans le compte 758700 pour 14k€, des remboursement de personnels de 159k€ comptabilisés au 31/12/2025 dans le compte 758700 pour 147k€ et des refacturations

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

diverses pour 1k€ non comptabilisé au 31/12/2025.

- une modernisation du plan de comptes

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels acquis	1 an
- Constructions	20 à 50 ans
- Agencements des constructions	5 à 10 ans
- Matériel, outillages et mobiliers pédagogiques	1 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Installations générales et aménagements	10 ans
- Matériel de bureau	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	15 ans
- Autres matériels	5 à 7 ans

Subventions d'équipement

Lorsque les immobilisations acquises sont subventionnées par la Région, le CCCA-BTP ou Constructys, les subventions sont amorties et reprises en profit au même rythme que l'amortissement des biens subventionnés.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat.
Les sorties sont valorisées selon la méthode FIFO.
Les plus values ne sont prises en compte que lors de la cession des valeurs mobilières de placement.

Stocks

Les stocks sont constitués de matière d'œuvre et petits matériels et outillages. Ils sont valorisés au prix d'achat.
Les éventuelles dépréciations font l'objet d'une décote.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles correspondent aux sommes à recevoir de la Région, de l'Etat, du CCCA-BTP, de Constructys dans le cadre des opérations de financement des renouvellements des équipements, des gros travaux et du fonctionnement de l'apprentissage.

Engagement matière de départ en retraite

L'Association provisionne les droits à indemnité de départ en retraite acquis par l'ensemble du personnel, sur la base des dispositions de la convention collective.

3. *INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES*

Répartition du déficit de l'organisme de gestion

Les charges et les produits de l'organisme gestionnaire ont été repartis en fonction d'une clé de répartition entre chaque Cfa.
il s'agit des équivalents temps plein salariés au 31/12/2025 de chaque structure.

Répartition des effectifs des apprentis

Les effectifs des apprentis se répartissent de la manière suivante :

CFA	EFFECTIF 2025	EFFECTIF 2024	EFFECTIF 2023
AISNE	367	394	473
SOMME	621	632	639
OISE	526	574	627
TOTAL	1514	1600	1739

Les comptes des foyers

Les comptes des foyers de chaque Cfa ont été retraités conformément aux recommandations du CCCA

Les résultats des foyers sont les suivants :

	2025	2024	2023
Foyer de l'Aisne	- 1 615,78 €	-5 204,07 €	-1 986,31 €
Foyer de la Somme	2 764,58 €	9 473,26 €	5 215,57 €
Foyer de l'Oise	1 349,29 €	824,96 €	2 855,80 €
	2 498,09 €	5 094,15 €	6 085,06 €

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Etat des subventions d'investissement et de fonctionnement notifiées

	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
INVESTISSEMENTS			
CONSEIL REGIONAL	284 503,07	374 100,10	385 577,13
CCCA-BTP	375 194,64	229 473,76	0,00
AUTRES	394 243,91	103 620,17	219 475,14
	1 053 942	**707 194**	**605 052**
FONCTIONNEMENT			
FSE	0,00	0,00	0,00
CONSEIL REGIONAL	120 315,69	39 905,19	35 753,73
CCCA-BTP	-182 597,92	-24 904,03	-246 455,52
	- 62 282	**15 001**	**- 210 702**
	991 659	**722 195**	**394 350**

Dons en nature

	2025	2024	2023
TAXE D'APPRENTISSAGE / DONS EN NATURE	**1621,26**	**3314,67**	**2971,87**

Honoraires du Commissaire aux comptes, dans le cadre de ses missions de certifications des comptes, facturés sur 2025 : 17 848,69 €

Conformité au "dispositif Eco Efficacité Tertiaire" également appelé "décret tertiaire" :

Promulgée fin 2018, la loi ELAN a inscrit une obligation de réduire la consommation énergétique des bâtiments tertiaires.
Courant 2022, nous avons procédé à la réalisation d'audits énergétiques sur l'ensemble des sites, afin de programmer cette mise en conformité. Le budget à prévoir est le suivant :

	2030	2040	2050	Total par site
AMIENS	236 184,00 €	841 100,00 €	391 564,00 €	1 468 848,00 €
AGNETZ	494 394,00 €	576 077,00 €	1 807 766,00 €	2 878 237,00 €
LAON	863 804,00 €	966 005,00 €	917 958,00 €	2 747 767,00 €
Total	1 594 382,00 €	2 383 182,00 €	3 117 288,00 €	7 094 852,00 €

4. FAITS MARQUANTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE OU DE LA CLOTURE JUSQU'À LA DATE D'APPROBATION DES COMPTES

Rien à signaler

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

IMMOBILISATIONS

BTP CFA PICARDIE
19 RUE PIERRE ROLLIN 80000 AMIENS

31/12/2025

CADRE A - IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Acquisitions
Frais établissement et de développt	TOTAL I	0	
Autres postes immobilis. incorporelles	TOTAL II	**377 815**	**0**
Terrains		216 175	0
	Dont composants		
- sur sol propre		17 832 928	0
Constructions - sur sol d'autrui		216 009	0
- install.générales		7 466 202	1 764 935,75
Install.techn.,mat.,outillage pédagogique		9 383 011	1 155 540,18
- installations générales, agencmts, aménag.		955 550	42 116,58
Autres immob. - matériel de transport		184 025	66 037,04
corporelles - matériel de bureau et informatique, mobilier		1 842 870	109 345,81
- emballages récupérables et divers		0	
Immobilisations corporelles en cours		420 633	689 378,05
Avances et acomptes			
	TOTAL III	**38 517 403**	**3 827 353**
		0	
Participations évaluées par mise en équivalence		0	
Autres participations		0	
Autres titres immobilisés		10 044	1 000
Prêts et autres immobilisations financières			0
	TOTAL IV	**10 044**	**1 000**
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		**38 905 262**	**3 828 353**

CADRE B - IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice
	par virement de poste à poste	cessions	
Frais établissement et développt Tot. I			0
Autres postes immo.incorporelles Tot. II		0	**377 815**
Terrains		0	216 175
- sur sol propre		0	17 832 928
Constructions - sur sol d'autrui		0	216 009
- install.génér., agenct		0	9 231 138
Install.techn.,matériel,outillage pédagogique		0	10 538 552
- install.génér., agenct		0	997 667
Autres immob. - matériel de transport		0	250 062
corporelles - mat.bureau, inf., mob.		0	1 952 216
- emballages récupér.			0
Immobilis. corporelles en cours	980 371		129 640
Avances et acomptes			0
TOTAL III	**980 371**	**0**	**41 364 385**
Participations par mise en équivalence			0
Autres participations			0
Autres titres immobilisés		0	11 044
Prêts et autres immobilis. financières			0
TOTAL IV	**0**	**0**	**11 044**
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**980 371**	**0**	**41 753 244**

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

AMORTISSEMENTS

BTP CFA PICARDIE
19 RUE PIERRE ROLLIN 80000 AMIENS

Clôture au : 31/12/2025

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables		Amortissements début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Amortissements fin exercice
Frais établissement, développement	**TOTAL I**	0		0	0
Autres immob.incorporelles	**TOTAL II**	**370 739**	**3 374**	**0**	**374 113**
Terrains		81 751	414	0	82 164
	- s/sol propre	13 697 741	294 343	0	13 992 084
Constructions	- s/sol autrui	189 278	5 523	0	194 801
	- inst.général.	4 404 953	383 933	0	4 788 886
Install.techn., mat.,outillage pédagogiques		7 883 021	437 895	0	8 320 916
	- inst.agencts	301 050	16 049	0	317 099
Aut. immob.	- mat.transport	116 014	18 617	0	134 630
corporelles	- mat.bureau	1 638 840	171 396	0	1 810 236
	- embal.réc.div.	0			0
	TOTAL III	**28 312 646**	**1 328 170**	**0**	**29 640 816**
	TOTAL (I à III)	**28 683 385**	**1 331 544**	**0**	**30 014 930**

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

PROVISIONS

BTP CFA PICARDIE
19 RUE PIERRE ROLLIN 80000 AMIENS

Clôture au : 31/12/2025

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations	DIMINUTIONS Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Prov. gisemts miniers, pétroliers	0,00	0,00	0,00	0,00
Prov. pour investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Prov. pour hausse des prix	0,00	0,00	0,00	0,00
Amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont majoration except. 30%				
Implant. étrang. avant 01/01/92	0,00	0,00	0,00	0,00
Implant. étrang. après 01/01/92	0,00	0,00	0,00	0,00
Prov. pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL I	**0**	**0**	**0**	**0**
Prov. pour litiges : salariaux et restructuration	41 662	0	0	41 662
Prov. pour garanties clients	0			0
Prov. pertes marchés à terme	0			0
Prov. pour amendes et pénalités	0			0
Prov. pour pertes de change	0			0
Prov. pensions, obligations simil. Départ en retraite	1 370 425	42 179	9 855	1 402 748
Prov. pour impôts	0			0
Prov. pour renouvellment immo.	0			0
Prov. pour gros entretien et revi.	0			0
Prov. charges s/congés à payer	0			0
Autres prov. risques et charges	1 029 799		33 941	995 858
TOTAL II	**2 750 744**	**42 179**	**43 796**	**2 440 269**
Prov. stocks et en cours	0	0	0	0
Prov. comptes clients	0	2 345		2 345
TOTAL III	**0**	**2 345**	**0**	**2 345**
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**2 750 744**	**44 524**	**43 796**	**2 442 614**
Dont dotations et reprises		42 179 0 0	43 796 0 0	

les autres provisions pour risques et charges sont constituées pour 995 858 € d'une provision pour gros travaux liés à la mise en accessibilité des bâtiments avec le calendrier prévisionnel suivant :

ÉTAPE	DURÉE	DATE BUTOIR
Rédaction du DCE Maitrise d'œuvre. Dépôt du marché public et sélection de la maitrise d'œuvre	3 mois	01/07/2023
Préparation des plans, des DCE des entreprises. Dépôt des demandes d'autorisation de travaux auprès des mairies.	4 mois	dépôt 10/2025
Dépôt des marchés publics pour la réalisation des travaux et sélection des entreprises	2 mois	11-12/2025
Préparation des plannings de travaux. Démarrage des travaux	3 mois	31/01/2026
Réalisation des travaux, durée variable en fonction des sites	6 mois à 1 an	01/07/2026
Attestation de conformité d'accessibilité		

VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

BTP CFA PICARDIE
19 RUE PIERRE ROLLIN 80000 AMIENS

Clôture au : 31/12/2025

CADRE A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0		
Prêts (1) (2)		0		0
Autres immobilisations financières		11 044		11 044
Clients douteux ou litigieux		0		0
Autres créances clients		3 946 178	3 946 178	
Créance représent. titres prêtés			0	
Personnel et comptes rattachés		0	0	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		0	0	
	- impôt sur les bénéfices	0	0	
Etat et autres collectivités	- taxe sur la valeur ajoutée	0	0	
	- autres impôts, taxes, versemts assimilés	0	0	
	- divers	1 692	1 692	
Groupe et associés (2)			0	
Débiteurs divers (dont pension titres)		2 030 203	2 030 203	
Charges constatées d'avance		262 686	262 686	
	TOTAUX	**6 251 803**	**6 240 759**	**11 044**

(1) Montant :	- prêts accordés en cours d'exercice	
	- rembourstes obtenus en cours d'exercice	
(2) Prêts et avances consentis aux associés		

CADRE B	ETAT DES DETTES		A 1 an au plus	A plus d' 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires conver.(1)		0			
Autres emprunts obligataires (1)		0			
Empr., dettes	- à 1 an maximum	0			
établist crédit	- à plus de 1 an	0	0		
Empr.,dettes financ.divers (1) (2)		850	850		
Fournisseurs, comptes rattachés		1 241 713	1 241 713		
Personnel et comptes rattachés		1 097 110	1 097 110		
Sécurité sociale, aut.org.sociaux		499 849	499 849		
	- impôt bénéfices	45 574	45 574		
Etat et autres	- T.V.A.	0	0		
collectivités	- oblig.cautionnées	0	0		
	- autres impôts	52 857	52 857		
Dettes immob. cptes rattachés		3 668	3 668		
Groupe et associés (2)		1 141	1 141		
Autres dettes (pension titres)		1 758 250	1 758 250		
Dettes représent.titres emprunt.		0	0		
Produits constatés d'avance		849 102	849 102		
	TOTAUX	**5 550 114**	**5 550 114**	**0**	**0**

(1) Emprunts souscrits ds exerc.		
Emprunts rembour.ds exerc.		0
(2) Emprunts, dettes associés		

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

BTP CFA PICARDIE
19 RUE PIERRE ROLLIN 80000 AMIENS

Clôture au : **31/12/2025**

	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	57 492				57 492
Réserves	7 990 579		1 163 045		9 153 624
Report à nouveau	834 521			268 246	566 275
Exédent de l'exercice	894 799 0	894 799	(810 006)	894 799	(810 006) 0
Situation nette	8 882 592	894 799	353 039	1 163 045	8 967 385
Subventions d'investissement	8 355 360		235 841		8 591 201
TOTAL	**17 398 919**	**894 799**	**588 880**	**1 163 045**	**17 558 587**

VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

VARIATION DES FONDS DEDIES

BTP CFA PICARDIE
19 RUE PIERRE ROLLIN 80000 AMIENS

Clôture au : 31/12/2025

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	209 188		93 764			115 424	
Contributions financiéres d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	209 188	0	93 764	0	0	115 424	0

VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

- 11 -

EXCEDENT/DEFICIT PAR SITE

BTP CFA PICARDIE
19 RUE PIERRE ROLLIN 80000 AMIENS

	31/12/2025				TOTAL
	AISNE	OISE	SOMME	ORGANISME DE GESTION	
RESULTAT AVANT AFFECTATION DU RESULTAT DE L'ORGANISME DE GESTION	(576 812)	11 730	551 989	(796 912)	(810 006)
					0
					0
CHARGES DE L'ORGANISME DE GESTION	(428 465)	(527 896)	(524 456)	1 480 818	0
					0
PRODUITS DE L'ORGANISME DE GESTION	197 884	243 805	242 217	(683 906)	0
RESULTAT DE L'ASSOCIATION	(807 393)	(272 361)	269 749	0	(810 006)

	31/12/2025				TOTAL
	AISNE	OISE	SOMME	ORGANISME DE GESTION	
PRODUITS D EXPLOITATION	3 512 427	4 760 505	5 520 930	-188 830	13 605 031
Ventes	2 808 688	4 090 899	4 757 563	9 077	11 666 227
Subvention d'exploitation	450 668	344 786	420 551	468 236	1 684 242
Reprise de provision d'exploitation	21 197	6 979	15 621	0	43 797
Transfert de charge	0	0	0	0	0
Autres produits	231 874	317 841	327 195	-666 144	210 766

DONT TRANSFERTS DE CHARGES	0	0	0	0	0
Remboursements d'assurances :	0	0	0	0	0
Remboursements de salaires :	0	0	0	0	0
Refacturations de frais :	0	0	0	0	0

PRODUITS EXCEPTIONNELS	56 876	51 840	82 904	0	191 621
771800 - Aut. prod. exceptionnels	541	331	216	0	1 088
772100 - Produits exercices antérieurs	56 335	51 509	82 688	0	190 533
775200 - Immobilisations corporelles		0		0	0
777100 - Quote-part subv. invest. r,s.	0	0		0	0
778100 - Autres produits exceptionnels	0	0	0	0	0

CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 329	511	15 892	37	17 769
671200 - Pénalités, amendes		91			91
671800 - Autres charges exceptionnelles	1 329	420	3 201	0	4 950
672100 - Charges exercices antérieurs			12 691	37	12 728
675200 - Immob. corp.					0
678800 - Charges exceptionnelles div.					0

B et ASSOCIES
issaire aux Comptes

- 12 - RENSEIGNEMENTS DIVERS

BTP CFA PICARDIE
19 RUE PIERRE ROLLIN 80000 AMIENS

PRODUITS A RECEVOIR	31/12/2025	31/12/2024
Subventions d'investissement	1 931 865	1 774 530
dont augmentations au cours de l'exercice	*235 841*	-
dont diminutions au cours de l'exercice	-	*160 966*
Subventions de fonctionnement		
Produits divers à percevoir	11 839	15 738
	1 943 704	**1 790 268**

Charges d'exploitation constatées d'avance	**262 686**	**215 789**
CHARGES A PAYER	**795 805**	**836 837**
Intérêts courus sur emprunts	**0**	**0**
Factures non parvenues (exploit)	**297 062**	**328 176**
Personnel congés payés	745 062	704 910
Charges sociales s/congés payés	304 476	265 706
Autres charges de personnel	10 122	719
Charges sociales à payer	552 706	586 502
Dettes fiscales	45 574	81 365
Autres charges sur salaires	37 450	46 802
Dettes fiscales et sociales	**1 695 390**	**1 686 005**
Produits d'exploitation constatées d'avance	**849 102**	**833 341**
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES		
Echéances des emprunts		
à - d'un an		
à + d'un an et à 5 ans au plus	0	0
à + de 5 ans	0	0
Intérêts courus sur emprunts	0	0
Total des emprunts	**0**	**0**
Concours bancaires courants	**0**	**0**

EFFECTIF DU PERSONNEL	31/12/2025	31/12/2024
Effectif équivalent temps plein	147	151

VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes